

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

# SUPPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE TITRISATION

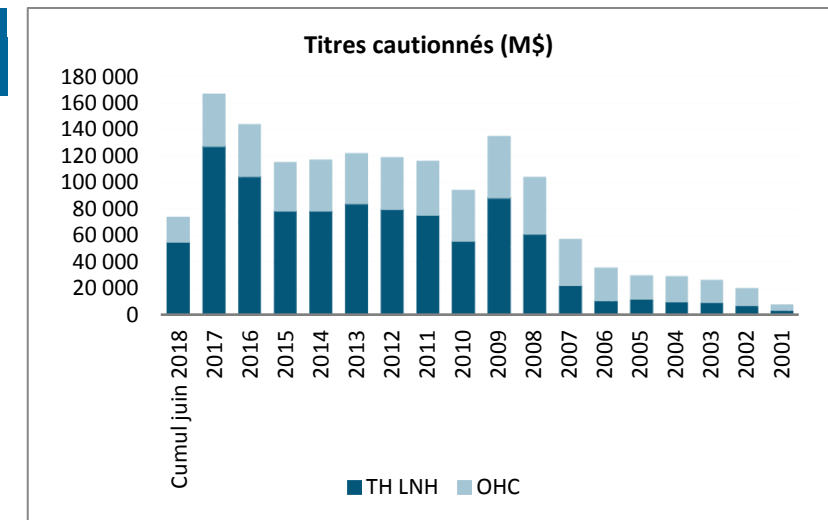
DEUXIÈME TRIMESTRE  
30 juin 2018

Afin de compléter ses états financiers consolidés, qui sont préparés conformément aux IFRS, la SCHL a recours à des mesures non définies par les IFRS pour analyser son rendement. Le présent supplément d'information sur les activités de titrisation vise le deuxième trimestre clos le 30 juin 2018 et a pour but d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités de titrisation de la SCHL. La Société est d'avis que ce supplément d'information fournit des informations utiles qui se traduisent par une plus grande transparence et davantage de clarté quant aux activités de titrisation de la SCHL.

## ACTIVITÉS DE TITRISATION

Au 30 juin 2018, les titres cautionnés se chiffraient à 74,6 milliards de dollars (55,1 milliards de TH LNH et 19,5 milliards d'OHC), les plafonds des cautionnements en 2018 s'élevant à 135 milliards pour les TH LNH et 40 milliards pour les OHC. Parmi les quelque 95 participants actifs aux programmes de titrisation de la SCHL, 90 sont des institutions réglementées.

Titres cautionnés	Trois mois clos le				Cumul au	
	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	30 juin 2018
<b>Total des titres cautionnés (M\$)</b>	<b>37 819</b>	<b>36 733</b>	<b>54 149</b>	<b>41 172</b>	<b>37 730</b>	<b>74 553</b>
Titres hypothécaires LNH (TH LNH)*	27 819	27 233	44 399	31 672	27 730	55 053
Obligations hypothécaires du Canada (OHC)	10 000	9 500	9 750	9 500	10 000	19 500
<b>TH LNH (M\$)</b>	<b>27 819</b>	<b>27 233</b>	<b>44 399</b>	<b>31 672</b>	<b>27 730</b>	<b>55 053</b>
Institutions sous réglementation fédérale	18 078	18 196	32 462	20 325	17 598	36 273
Institutions sous réglementation provinciale	2 893	3 284	3 537	3 202	2 985	6 177
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM**	2 602	2 256	4 787	4 183	4 240	4 859
Autres institutions	4 246	3 498	3 614	3 962	2 907	7 744
<b>OHC (M\$)</b>	<b>10 000</b>	<b>9 500</b>	<b>9 750</b>	<b>9 500</b>	<b>10 000</b>	<b>19 500</b>
Institutions sous réglementation fédérale	6 049	5 443	5 645	5 510	5 853	11 491
Institutions sous réglementation provinciale	1 445	1 527	1 869	1 510	1 764	2 972
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	1 991	1 815	1 620	1 734	1 832	3 806
Autres institutions	516	715	615	747	551	1 231



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

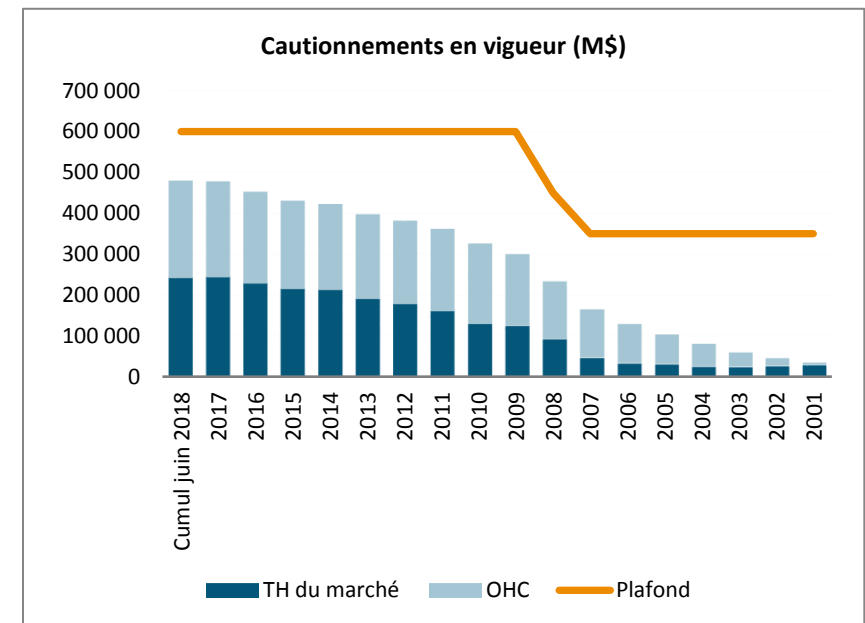
\* Le montant de TH LNH de 55,1 milliards de dollars est constitué de 51,9 milliards de nouveaux TH LNH émis et cautionnés au premier semestre de 2018 et de 3,2 milliard de TH LNH de remplacement émis avant 2018 sur lesquels des droits de cautionnement ont été payés depuis le début de l'exercice 2018.

\*\* OCRCVM : l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières est l'organisme national d'autoréglementation qui régit tous les courtiers en valeurs mobilières du Canada ([www.ocrcvm.ca](http://www.ocrcvm.ca)).

## CAUTIONNEMENTS EN VIGUEUR

Le montant des cautionnements en vigueur dépend des nouveaux cautionnements ainsi que des échéances et du réinvestissement du capital des titres cautionnés en circulation. Une tranche approximative de 89 % des 478,5 milliards de dollars de cautionnements en vigueur au 30 juin 2018 se rapporte à des institutions réglementées, et 67 % à des institutions sous réglementation fédérale.

Cautionnements en vigueur	30 juin	31 mars	Au	30 sept.	30 juin
	2018	2018	31 déc. 2017	2017	2017
<b>Cautionnements en vigueur (M\$)</b>	<b>478 549</b>	<b>480 920</b>	<b>477 200</b>	<b>458 915</b>	<b>456 092</b>
TH LNH	241 901	244 272	244 052	225 550	227 321
OHC	236 649	236 649	233 149	233 366	228 772
<b>TH LNH (M\$)</b>	<b>241 901</b>	<b>244 272</b>	<b>244 052</b>	<b>225 550</b>	<b>227 321</b>
Institutions sous réglementation fédérale	176 069	179 991	179 613	165 451	167 706
Institutions sous réglementation provinciale	9 121	8 274	7 577	6 135	5 760
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	23 896	24 975	26 474	24 731	25 355
Autres institutions	32 814	31 032	30 388	29 233	28 499
<b>OHC (M\$)</b>	<b>236 649</b>	<b>236 649</b>	<b>233 149</b>	<b>233 366</b>	<b>228 772</b>
Institutions sous réglementation fédérale	145 724	145 459	145 385	145 349	144 057
Institutions sous réglementation provinciale	31 428	31 129	29 985	29 289	27 785
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	39 994	39 856	38 243	38 499	37 255
Autres institutions	19 504	20 204	19 535	20 229	19 674



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

Les échéances des obligations cautionnées en circulation sont habituellement réparties sur une période de cinq ans, ce qui reflète une prédominance des prêts hypothécaires d'une durée de cinq ans titrisés aux termes du Programme des TH LNH et des OHC à cinq ans qui forment le noyau du Programme des OHC.

Échéances des cautionnements en vigueur (M\$)	Au									
	30 juin 2018		31 mars 2018		31 décembre 2017		30 septembre 2017		30 juin 2017	
ANNÉE	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC
2017							989	9 967	6 266	14 870
2018	6 721	22 650	16 461	32 650	23 403	38 650	28 514	38 650	33 041	38 650
2019	36 756	30 750	37 888	30 750	39 902	30 750	39 319	30 750	41 886	30 750
2020	61 224	39 999	61 128	39 999	63 190	39 999	59 494	39 999	62 905	40 002
2021	69 714	37 750	70 808	37 750	71 642	37 750	65 644	37 750	65 492	37 750
2022	49 974	44 250	49 060	44 250	43 354	44 250	29 109	39 000	15 238	31 750
2023	15 594	23 250	6 947	15 500	588	8 000	598	6 000	620	6 000
2024	793	6 000	815	6 000	826	6 000	834	6 000	837	6 000
2025	318	11 500	334	11 500	334	11 500	343	11 500	364	11 500
2026	50	7 000	54	7 000	58	7 000	61	7 000	74	7 000
2027	262	6 750	270	6 750	364	6 750	303	6 750	257	4 500
2028	462	6 750	474	4 500	359	2 500	311		308	
2033	26		26		26		26		27	
2034	5		5		5		5		5	
<b>Total</b>	<b>241 901</b>	<b>236 649</b>	<b>244 272</b>	<b>236 649</b>	<b>244 052</b>	<b>233 149</b>	<b>225 550</b>	<b>233 366</b>	<b>227 321</b>	<b>228 772</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

## TAUX DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN SOUFFRANCE DANS LE PROGRAMME DES TH LNH

Lors de l'émission des TH LNH, les prêts hypothécaires formant les blocs de TH LNH ne doivent pas être en souffrance et doivent être couverts par une assurance prêt hypothécaire, conformément aux règlements du gouvernement du Canada visant l'assurance prêt hypothécaire. Les prêts hypothécaires en souffrance contenus dans les blocs sont analysés et surveillés chaque mois, au niveau de l'émetteur, dans le contexte de la situation financière générale de l'émetteur. Ces informations, les éléments déclencheurs établis en ce qui concerne les prêts hypothécaires en souffrance et la viabilité financière de l'émetteur sont pris en considération lors de l'approbation de nouveaux cautionnements pour l'émetteur.

Au 30 juin 2018, le taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours, soit le nombre de prêts hypothécaires en souffrance (3 340) par rapport au nombre total de prêts (2 004 707), dans le Programme des TH LNH était de 0,17 %.

Taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours dans les blocs formant les TH LNH en circulation	30 juin	31 mars	Au		
	2018	2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017
<b>Taux global des prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours</b>	<b>0,17 %</b>	<b>0,18 %</b>	<b>0,17 %</b>	<b>0,19 %</b>	<b>0,19 %</b>
Institutions sous réglementation fédérale	0,20 %	0,21 %	0,21 %	0,23 %	0,23 %
Institutions sous réglementation provinciale	0,08 %	0,08 %	0,09 %	0,08 %	0,08 %
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	0,12 %	0,12 %	0,10 %	0,12 %	0,12 %
Autres institutions	0,06 %	0,06 %	0,07 %	0,08 %	0,08 %

## MARGE D'INTÉRÊT

La SCHL établit une exigence relative à la marge d'intérêt minimale entre le taux des TH LNH et le taux d'intérêt hypothécaire le plus bas du bloc. Cette marge d'intérêt, qui est à l'avantage des émetteurs qui sont en règle, est une caractéristique importante qui incite les émetteurs à s'acquitter de leurs responsabilités aux termes du Programme des TH LNH. Cette caractéristique fait en sorte que les émetteurs ont d'importants intérêts en jeu. Si l'émetteur manque à ses engagements aux termes du Programme des TH LNH, la SCHL, à titre de caution et de fiduciaire au nom des porteurs des TH LNH, pourra se servir de la marge d'intérêt pour s'assurer que les obligations aux termes des TH LNH sont satisfaites.

30 juin 2018	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES			TH LNH			
	Type de bloc	Solde impayé (M\$)	Écart par rapport à l'indice*	Taux hypothécaire	Écart par rapport à l'indice*	Taux d'intérêt	Marge d'intérêt
<b>Taux fixe</b>							
867	66 721		2,83		1,62	1,21	
964	785		2,68		1,69	0,99	
965	19 955		3,01		2,29	0,73	
966	17 703		2,68		2,01	0,67	
967	5		2,52		1,89	0,62	
970	0		6,99		5,88	1,12	
975	280 649		2,80		1,58	1,22	
990	4 328		3,54		2,99	0,55	
	<b>390 146</b>		<b>2,81</b>		<b>1,65</b>	<b>1,16</b>	
<b>Taux variable</b>							
880	7 434	(0,46)	2,97	0,44	2,09	0,88	
885	7 528	(0,49)	2,96	0,06	1,71	1,25	
980	38 348	(0,60)	2,83	0,22	1,87	0,96	
985	26 783	(0,50)	3,00	0,14	1,79	1,22	
987	8 804	(0,47)	2,97	(1,03)	1,94	1,03	
	<b>88 897</b>		<b>2,92</b>		<b>1,86</b>	<b>1,06</b>	
<b>Total</b>	<b>479 042</b>		<b>2,83</b>		<b>1,69</b>	<b>1,14</b>	

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

\*Les taux hypothécaires révisables (880/980) et variables (885/985) sont fondés sur les taux préférentiels appliqués par les prêteurs. Le taux d'intérêt des TH LNH à taux variable, à l'exception du type de bloc 987, est établi en fonction du CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à un mois. Pour le type de bloc 987, le taux est fondé sur le taux hypothécaire moyen pondéré du bloc. Les écarts et les taux indiqués dans le tableau représentent des moyennes pondérées.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les informations qui suivent viennent compléter les rapports mensuels disponibles sur le site Web de la SCHL. Pour en savoir davantage sur les volumes de TH LNH émis, y compris le type de bloc et l'émetteur, veuillez consulter la page <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/finance-and-investing/nha-mortgage-backed-securities/securitization-reports>.

### VOLUMES D'ÉMISSION DE TH LNH

TH LNH émis pendant la période	Trois mois clos le				Cumul au	
	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	30 juin 2018
TH LNH (du marché) cautionnés	26 434	25 489	43 750	31 593	26 316	51 923
TH LNH de remplacement*	8 922	8 710	8 935	11 136	5 793	17 632
<b>Volume total des TH LNH (M\$)</b>	<b>35 356</b>	<b>34 199</b>	<b>52 685</b>	<b>42 730</b>	<b>32 109</b>	<b>69 554</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

\* TH LNH destinés à la vente à la Fiducie du Canada pour l'habitation FCH en vertu du Programme des OHC, pour remplacer le réinvestissement mensuel du capital des TH LNH détenus par la FCH relativement aux émissions d'OHC. Les TH LNH de remplacement sont des titres restreints et peuvent servir d'actifs de réinvestissement uniquement pour les OHC émises avant le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

### TH LNH EN CIRCULATION

TH LNH émis et en circulation	Au				
	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017
TH LNH (du marché) cautionnés	241 901	244 272	244 052	225 550	227 321
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	228 204	230 485	228 040	225 988	221 816
TH LNH de remplacement	8 937	11 514	11 684	11 551	12 718
<b>Volume total des TH LNH (M\$)</b>	<b>479 042</b>	<b>486 270</b>	<b>483 776</b>	<b>463 089</b>	<b>461 855</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.